



publié le 03/04/2024

A vos appareils photos !

Descriptif :

concours photo organisé par le réseau ECLORE

Le réseau ECLORE du mellois renouvelle le concours photo. Chaque élève du collège peut y participer jusqu'au 10 mai 2024. L'objectif du concours est d'observer et de valoriser la biodiversité locale (Sud Deux-Sèvres) et de produire des photos pour une exposition virtuelle du réseau ECLORE mellois en mai 2024.

Comme l'an passé, le concours se décline en quatre catégories :

- ▶ **Catégorie 1** : Faune sauvage : oiseaux, amphibiens, insectes, araignées, mammifères...
- ▶ **Catégorie 2** : « Flore » et organismes sauvages : toutes espèces végétales naturelles, arbres remarquables, écorces, feuilles, champignons, lichens...
- ▶ **Catégorie 3** : Eau : êtres vivants et milieux aquatiques ...
- ▶ **Catégorie 4** : Biodiversité domestique : animaux domestiques ou d'élevage...

Les photos peuvent être prises depuis un téléphone, une tablette ou un appareil photo (numérique/argentique), en précisant le type de matériel utilisé.

Il existe également un **prix spécial du jury** et un **prix photo "insolite"**, toutes catégories confondues.

Les vainqueurs de chaque catégorie se verront remettre un exemplaire imprimé de leur photo qui pourra être également reproduite pour son école ou établissement scolaire.

Chaque photographie devra être renommée de la façon suivante :

N°Catégorie_Lieu_Date_Nom_Prénom

et transmise à Mme J.Vignier ou à Mme Goron jusqu'au 10 mai 2024.

En participant à ce concours, le photographe affirme que les images qu'il présente, sont son œuvre originale et qu'il en détient les droits d'auteur.

Bonne chasse aux images !

Portfolio



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.